



Le Forçgien



SEPTEMBRE 2016
N° 34

Bulletin municipal d'informations

■ Vie communale

■ Vie pratique

■ Jeunesse

■ Chronique du passé

■ Vie associative

FÊTE DE L'ÉCOLE



DRÉAU



Animation et de Citoyenneté (CAC)

SCÈNE D'ÉTÉ



Mail : mairie.forges@orange.fr

Site internet : www.mairie-forges.fr

Le Mot de Madame le Maire



RENTREE DES CLASSES

Après les vacances d'été, c'est la rentrée pour chacun d'entre nous.

Depuis quelques jours vos enfants ont retrouvé le chemin

de l'école. 168 élèves étaient présents le 1er septembre, effectif chargé permettant de prétendre à l'ouverture d'une septième classe. M. l'Inspecteur d'Académie a validé cette ouverture, ce qui va permettre aux enseignants et aux élèves de travailler dans de meilleures conditions.

L'équipe enseignante dirigée par Marie CHIBAUDEL a décidé la répartition suivante :

| | |
|------------------|---|
| Olivier CAILLAUD | 26 Petites et moyennes sections |
| Karine MANCEAU | 25 Petites et grandes sections |
| Marie CHIBAUDEL | 25 Grandes sections et cours préparatoire |

| | |
|--------------------------|------------|
| Jean Christophe MICHELAT | 24 CE1 |
| Marie METREAU | 24 CE2 |
| Nouveau professeur | 21 CM1/CM2 |
| David JUCHEREAU | 23 CM2 |

Nos agents communaux en charge de la cantine scolaire, Valérie BOUVIER aidée de Nadine MORIN ou de Nathalie VEDIE préparent environ 150 repas par jour. Si le réfectoire a été agrandi en 2004, il nous faut songer à l'agrandissement des cuisines, rendu possible par le déplacement des ateliers au Magnou, d'autant que l'équipe prépare les repas avec de nombreux produits frais et locaux. En effet, le Conseil Municipal a tout particulièrement à cœur de proposer aux enfants la diversité et la qualité.

Je me tiens à votre entière disposition, avec l'ensemble de mes collègues pour tout problème relatif à la vie communale.

Amicalement,
Micheline BERNARD

ETAT-CIVIL

Décès :

Maurice SUIRE le 28 avril
Marilyne BARIL le 31 juillet

Mariages

Laurent DA SILVA et Émilie BERNARD le 11 juin
Guillaume CHERENSAC et Jennifer THUILLIER le 6 août
Serge GUYONNEAU et Didier TRAINÉAU le 27 août

Naissances :

Oriane TATRY le 12 avril
Malo CLEMENT le 6 mai
Lylou MARTIN le 13 mai
Tyméo TADEJ le 26 mai
Théa CASTRO le 4 juin
Raphaël GUERIN le 6 juin
Anna DRAPAU le 9 juillet
Lilian BACQUART BERTET le 13 juillet
Julian PINON le 20 juillet
Camakena COSSEAU le 22 août
Louis BONAMY le 22 août



Une collègue, une amie nous a quittés.

Le 31 juillet, Maryline BARIL est décédée à 54 ans des suites d'une longue maladie. Originnaire d'Aigrefeuille (France) elle a traversé le lac pour venir

s'installer à la ferme de la Chatelière avec son époux au début des années 80.

Femme déterminée, passionnée, courageuse, dynamique, elle s'est engagée avec la même ferveur dans le monde associatif et la vie municipale.

Elle a été notamment trésorière de l'association des BAMBINS D'AUNIS.

Elle a été élue conseillère municipale le 11 juin 1995 et brillamment réélue depuis.

Tous ses collègues anciens et actuels garderont en mémoire ses analyses justes et fines, ses jugements pertinents pleins du bon sens paysan.

Le conseil municipal présente toutes ses sincères condoléances à sa famille.

Comme Frank MICKAEL l'a écrit dans une de ses chansons,

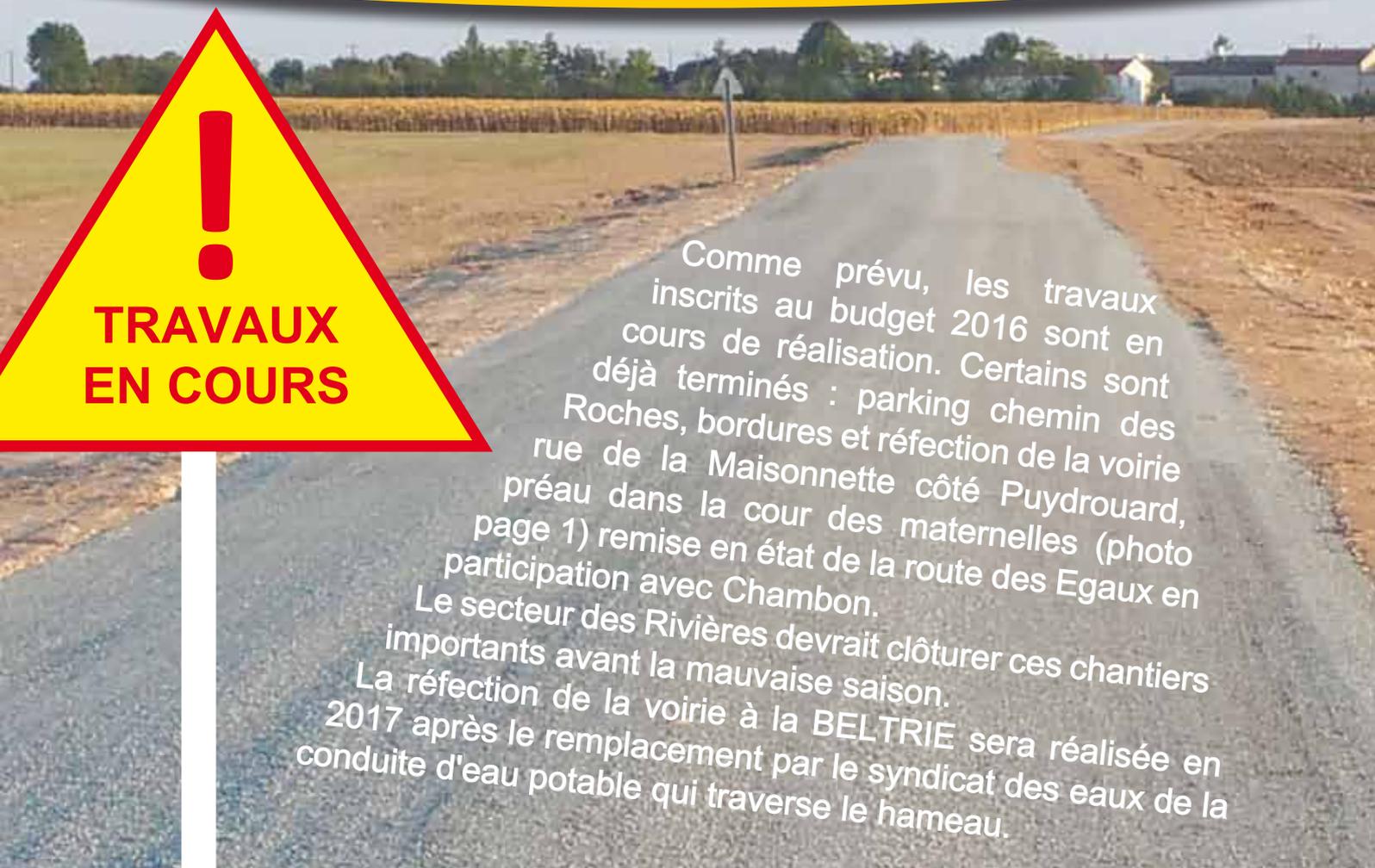
*« Une amie nous quitte toujours trop tôt,
Faut pas être triste, nous dit-elle d'en haut »*

Micheline BERNARD

| | |
|---------------------------|----------|
| ■ Edito, Etat civil | P 2 |
| ■ Travaux | P 3 |
| ■ Infos diverses..... | P 4 |
| ■ Jeunesse..... | P 5 |
| ■ Cyclad/Civisme..... | P 6/7 |
| ■ Animations..... | P 8/9/10 |
| ■ Histoire..... | P 11 |
| ■ Infos commune..... | P 12 |



**TRAVAUX
EN COURS**



Comme prévu, les travaux inscrits au budget 2016 sont en cours de réalisation. Certains sont déjà terminés : parking chemin des Roches, bordures et réfection de la voirie rue de la Maissonnette côté Puydrouard, préau dans la cour des maternelles (photo page 1) remise en état de la route des Egaux en participation avec Chambon. Le secteur des Rivières devrait clôturer ces chantiers importants avant la mauvaise saison. La réfection de la voirie à la BELTRIE sera réalisée en 2017 après le remplacement par le syndicat des eaux de la conduite d'eau potable qui traverse le hameau.



NOUVELLE SALLE ASSOCIATIVE

Tarifs de location :

60€ Week-end pour réunion familiale, anniversaire, etc

30€ Après-midi festif, vin d'honneur, apéro-dîner etc

contact et réservation à la mairie
(location gérée par Stéphanie)

INFOS DIVERSES



AIDE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire de Charente-Maritime, c'est 45 bénévoles et 12 salariés, plus toutes les personnes réparties sur le Département dans les différentes associations partenaires (en principe, une association par canton [ancienne répartition cantonale]. La totalité des produits alimentaires à notre disposition (environ 2 000 tonnes par an) est distribuée aux 12 000 bénéficiaires à travers le Département par les associations partenaires.

La Banque Alimentaire reçoit des produits alimentaires de différentes sources :

*l'Union Européenne ;
les entreprises agroalimentaires locales ;
les agriculteurs ;
les grands magasins qui mettent à notre disposition les invendus principalement en produits frais ;
les collectes dans les grandes surfaces du Département.*

Ces collectes ont lieu deux fois par an , au printemps (organisée par la Banque Alimentaire 17) et en automne (organisée au niveau national).

Sans la disponibilité de nombreux bénévoles, nous ne pourrions assurer ces collectes. Depuis plusieurs années, les bonnes volontés se font plus rares.

Nous accueillons toutes les personnes de bonne volonté pour aider ponctuellement au printemps et à l'automne, ou plus si disponibilité, au sein des associations ou au siège de la Banque Alimentaire à Périgny , (si vous êtes intéressé, nous pouvons vous communiquer l'adresse de l'association la plus proche de votre commune).

Pour la Banque Alimentaire :

Gilles JOUINOT, Président de la BA 17 - Jacques MECHAIN, Responsable collectes
05 46 45 39 73 ou 06 72 15 14 81
collecte.banali.17@orange.fr



Une question sur le logement ?

La Communauté de Communes Aunis Sud met à votre disposition une permanence gratuite de L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).

L'ADIL vous propose un conseil neutre et personnalisé sur toutes les questions liées au logement et à l'habitat.

Permanences à Surgères :
le 2ème mercredi de chaque mois de :
9h45 à 12h30 et de 14h à 16h45,
sur rendez-vous au 05 46 34 41 36 au :

Centre Intercommunal d'Action Sociale de
Surgères, 3, Avenue du Général de Gaulle
17700 Surgères

ATELIER DU SOUFFLE

Reprise des activités
de l'association de gymnastique douce
le 22 septembre à la salle des fêtes de Forges
de 18 heures 30 à 19 heures 30
hors vacances scolaires.

Nous serons heureux de vous accueillir.

Kiné M. GILMONT Patrick,
Masséur kinésithérapeute diplômé

vous fait part de son installation au :

16, grande rue à Puydrouard

Tél. : 05 46 68 90 89

Cher Forgiens,

Le 4 Juin 2016 l'Association des Parents d'Elèves Les Tilleuls de Forges a organisé, à l'issue du spectacle de l'école, son premier repas au cœur du village. Les parents et leurs enfants sont venus nombreux et la fête de l'école s'est transformée en fête de village pour le bonheur de tous.

Pour accompagner ce repas, les groupes de percussions d'Angoulins sur mer et St Jean de Liversay « Pahucada » et « Ramdam Kadam » ont gentiment offert une démonstration de leur talent devant l'Eglise. S'en est suivi une tombola, des jeux pour les enfants (Poneys, chamboule tout, pêche à la ligne...) et un tournoi de pétanque parents-enfants.

L'APE est toujours à la recherche de parents souhaitant les aider. Que ce soit ponctuellement ou toute l'année vous êtes les bienvenus. Si cela vous intéresse vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante : apelestilleuls17@gmail.com ou 06.03.03.17.95 (Vérane POTHIER) - 06.70.19.74.48 (Rachel PONS) - 06.08.18.27.29 (Emmanuelle RENAUD).

Bien cordialement,

L'Équipe des parents d'élèves



Une rentrée ensoleillée !!!

Après 2 mois de vacances, c'est la reprise.
Vous auriez voulu faire perdurer les bons moments ?



Bonne nouvelle, PAPI (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) est là pour ça...

Parce que l'animation ne s'arrête JAMAIS !!

Nous agissons auprès de la jeunesse pour les 11-17 ans.

Nous proposons des animations sur l'ensemble de l'année et intervenons dans les collèges de votre territoire.

Voici quelques exemples de nos animations :

Direction le festival de la fiction TV à La Rochelle le samedi 17 septembre
Avant-première de Brice 3 au cinéma CGR de La Rochelle
pour rencontrer les acteurs Jean Dujardin, Clovis Cornillac

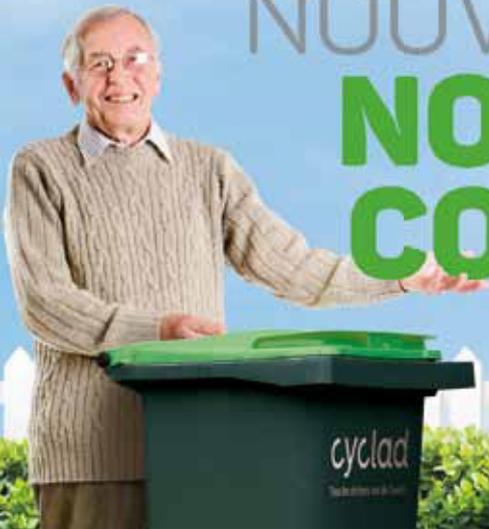
Une soirée patinoire à Niort le vendredi 23 septembre
Nettoyons la nature avec le CMJ (conseil municipal de Jeunes)
de Saint-Médard d'Aunis
Un projet push-car
Soirée quizz musical le vendredi 7 octobre
Une soirée aqua night / piscine colorée le vendredi 14 octobre

Mais aussi des spectacles :
Concert de Keen'v à Niort le vendredi 21 octobre 2016
Spectacle de Jamel Comedy Club à Niort le vendredi 10 décembre 2016
Concert de TAL à Niort le 28 avril 2017

Bref y a de quoi faire...
Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre blog :
papj-polejeunesse.over-blog.com
Ou nous téléphoner au siège social de l'association : 05.46.01.97.69
AURELIE : 06.21.82.36.20



NOUVEAUX BACS NOUVELLE COLLECTE



A compter du lundi 3 octobre, le nouveau mode de collecte des déchets ménagers sera effectif sur l'ensemble des communes de la CDC Aunis-Sud.
 Pour la commune de FORGES, la collecte des ordures ménagères (**bacs à couvercle vert**) sera effectuée **le lundi toutes les deux semaines** à compter du lundi 3 octobre.
 La collecte des emballages recyclables (**bacs à couvercle jaune**) sera effectuée **le jeudi toutes les semaines**.
 Les bacs sont à sortir **la veille au soir**.

Les nouvelles fréquences de collecte doivent nous conduire à collecter davantage de déchets recyclables et moins d'ordures ménagères non recyclables.

Comment réduire mes déchets ménagers non recyclables ?

> **En triant plus et mieux** : consultez votre guide du tri.



> **En faisant du compost** avec les déchets organiques grâce à votre composteur (gratuit, dans la limite d'un par foyer).

Comment utiliser mes bacs ?

> **Consultez votre guide bacs**

> **Vous n'avez pas encore vos bacs ?**

Contactez vite Cyclad qui vous les fournira aussitôt.



E de déchets et de pollution

Le composteur et les guides sont à demander à Cyclad.

Pour toute question concernant :

- le tri et le compostage : Cyclad 05 46 07 16 66 ou contact@cyclad.org
- les bacs : 0 800 944 810 ou bacs@cyclad.org

Photos: Cyclad - Istock



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir



CIVISME ENVIRONNEMENT

Nous avons déjà abordé ce sujet mais il semble que pour certains, il soit très compliqué de respecter les règles élémentaires d'une conduite respectueuse des consignes souvent simples à appliquer dans le domaine de la propreté et du bon ordre des choses.

Nous sommes trop souvent interpellés par des comportements inacceptables : intrusions dans des lieux privés, vols de plantations, dégradations diverses, tapage nocturne, abandon de déchets sur la voie publique. Ces actes de malveillance ternissent notre quotidien et nuisent à notre environnement. Dans la vie quotidienne, le civisme constitue un élément indispensable du "bien vivre ensemble". Il se fonde sur la reconnaissance et le respect de l'autre. Un effort de chacun conduit à une amélioration de la vie de tous.

La propreté des chaussées, trottoirs, murs, espaces verts, parterres, salles... tient une place essentielle dans l'image que notre commune projette auprès des usagers et des visiteurs de passage. Certaines communes prennent des arrêtés instituant l'obligation d'entretien des abords immédiats de

leur propriété aux riverains d'une voie (déneigement et désherbage des trottoirs notamment) Les herbes folles ne sont pas vraiment sales, mais entraînent une gêne visuelle désagréable. Peut-être que quelques fleurs de rocailles pourraient les supplanter. En pratiquant ainsi, vous allégez la charge de travail des agents communaux qui peuvent réaliser d'autres tâches plus valorisantes. En prévenant ces gestes trop courants d'incivilité, en ne jetant pas, mais parfois en ramassant, nous contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie.

Les animaux errants

La divagation d'un animal résulte d'un abandon, d'un défaut de garde ou de surveillance. Les animaux livrés à eux-mêmes peuvent devenir un danger pour la sécurité, la sûreté et la tranquillité publique.

Ceci est répréhensible et passible d'une amende de 2ème classe suivant les articles R.224 et R.233/1° du Code de la Route. Il est expressément défendu de laisser errer ou divaguer les animaux sur le territoire de la commune.

NOUVEAUX CONTAINERS

Suite aux problèmes rencontrés à proximité du terrain des Allées, nous avons demandé à CYCLAD de mettre en place deux containers supplémentaires pour le verre et le papier, côté route de Marlonges.



Faites-en le meilleur usage. Nos agents consacrent souvent une demie-journée par semaine à ramasser et nettoyer les dépôts sauvages.

Nous devons préciser que les bacs situés sur le parking au droit de l'Impasse des Drapiers sont réservés aux riverains de l'Impasse qui trop souvent ne peuvent y déposer leurs déchets à cause des dépôts sauvages. Ils seront probablement retirés lors de la mise en route de la collecte automatisée. Pour terminer, sachez que nous restons attentifs quant au stationnement épisodiques des gens du voyage au abords du stade. Certains viennent directement nous voir, d'autres non mais un défraiement pour consommation d'eau et d'électricité leur est systématiquement demandé.

ENTRETIEN , ENVIRONNEMENT, CIVISME, CITOYENNETÉ

En 2010 la commune s'est engagée dans la Charte TERRE SAINÉ « votre commune sans pesticides » de la région et a réalisé un plan d'entretien des espaces publics.

La loi impose l'arrêt des pesticides au 1er janvier 2017 sur pratiquement l'ensemble des espaces publics communaux . Cette démarche, si elle est admise par beaucoup d'entre nous n'est pas toujours simple à mettre en application. .

Il faut communiquer, sensibiliser les habitants, apprendre à regarder son village autrement, accepter la présence d'herbe, adopter les bons gestes...

D'autres techniques existent : la végétalisation des espaces, l'emploi de nouveaux matériels non utilisables partout.

Pour les bordures de trottoirs et les caniveaux rien ne vaut la binette, la débroussailleuse. Bien évidemment tout ceci consiste en du travail manuel qui demande du temps. Il est de notre devoir de citoyen d'aider au mieux nos agents communaux qui ne peuvent pas faire les 4 coins de la commune en même temps en nettoyant notre pas de porte.

FÊTE de l'été les 24-25 juin

Notre village a accueilli pendant deux jours un nouvel événement organisé par le Centre d'Animation et de Citoyenneté de Surgères sur une des nouvelles communes de la CDC Aunis-Sud.

Le concert du vendredi soir donné par **les Trilli Ladies** nous a emmené dans un voyage dans le temps par leur interprétation revisitée des classiques anglophones du jazz et du rock. Les doigts ont claqué et les jambes ont swingué au rythme du charleston.

Après les animations du samedi après-midi très suivies et appréciées par petits et grands,



ANIMATIONS



Vers 19 heures, la foule s'est rassemblée autour de la fontaine apéritive (dressée par la Mairie) accompagnée des centaines de toast préparés par les jeunes du CAC pour enchaîner sur le chili con carne mitonné par le p'tit resto du CAC et servi par les conseillers municipaux.

Le groupe **Quai des Garces**, petites sœurs d'Iggy Pop et Nina Hagen nous a transporté dans leur univers décalé et leur penchant inassouvi pour des rocks décoiffants.



Pour terminer la soirée, **Las Gabachas de la Cumbia**, septet féminin, nous a embarqué à destination d'un univers musical aux couleurs de l'Amérique Latine. Inspirées par la cumbia, une musique traditionnelle de Colombie, ces musiciennes débordantes d'énergie, de passion et de générosité revisitent à leur manière ce répertoire : elles proposent ainsi un mariage entre la sensibilité des standards colombiens et l'intensité de leurs influences musicales respectives.

Alliage de l'harmonie des voix, congas, percussions, clarinette, saxophones, piano et basse, ce spectacle est un enchantement nourri de ce plaisir d'expressions plurielles, des échanges et de l'intense complicité avec le public, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Les absents ont manqué quelque chose.



14 JUILLET



La journée a commencé très tôt, à six heures pour les premiers exposants qui ont présenté leurs objets et bibelots sur une centaine de mètres. Les visiteurs ont été au rendez-vous et les vendeurs sont repartis assez satisfaits de leur journée. Comme tout les jeudi matins, les marchands de légumes et de fromages étaient là et ont profité de la présence de ces clients inhabituels .

Pour le traditionnel repas du soir, cent cinquante personnes se sont rassemblées pour déguster une **"jambalaya"** réalisée par nos deux cuisiniers Karl (de la Cour des Saveurs) et Alexis. Nous les remercions particulièrement tout les deux pour avoir assuré l'organisation et la mise en place du repas bénévolement, accompagnés de notre aide.

Après le repas, pour la première fois cette année, le feu d'artifice a été tiré au stade de foot " Yvan Salles" avec un départ de la place du Souvenir pour une belle retraite aux flambeaux avec des lampions offert par la mairie.

La soirée s'est terminée avec le bal populaire en appréciant le verre de l'amitié à la buvette.

Cette très belle journée a pu être un succès grâce à une super équipe de bénévoles qui font partie du "foot loisir vétérans" aidés par quelques femmes de joueurs, je les en remercie toutes et tous

Le Président

Bruno Faucher.

INTERVILLAGES du 5 juin

" L'édition des Jeux Intervillages 2016 s'est déroulée à FORGES le dimanche 5 juin sur le stade de foot.

L'équipe de Saint Germain de Marencennes a brillamment remporté cette deuxième édition. L'équipe de Forges s'est battue toute la journée et finit à la cinquième place dans un classement très serré.

Bravo et merci à tous les participants, équipiers, arbitres et bénévoles de Forges.

Un grand merci à la Municipalité de Forges pour son soutien logistique et financier.

A l'année prochaine chez le vainqueur à Saint Germain de Marencennes.



Chronique du temps passé

HISTOIRE DE FORGES (le couvent)

Après les turpitudes de la révolution et le retour à la monarchie, la religion reprend ses droits et ses activités, ce qui conduit à un épisode particulier concernant notre village et en particulier Puydrouard où la générosité d'une personne va permettre l'installation d'un couvent d'Ursulines dépendant de l'Abbaye de Chavagnes en Paillers en Vendée.



L'ancien pensionnat de Puydrouard

(extraits d'article source inconnue)

De 1835 à 1890, les Ursulines de Jésus, dites sœurs de Chavagnes, dirigeaient à Puydrouard un pensionnat de jeunes filles qui fut très prospère puisqu'en 1870 notamment, 21 religieuses s'y trouvaient pour un effectif de 117 élèves, dont 75 pensionnaires.

Comment vit le jour cet établissement aujourd'hui disparu et que l'on continue d'appeler de nos jours "le couvent" ?

Des renseignements, aimablement communiqués par la maison mère des Ursulines de Jésus sise en Vendée à Chavagnes en Paillers, nous éclairent sur le passé de cette maison.

Mademoiselle Romieux, qui était très pieuse, désirait faire une donation à Puydrouard et offrit de donner à perpétuité la maison qu'elle habitait avec toutes ses dépendances, tout le mobilier, 450 F. de rente, le tout évalué à 25.000 F. Une somme égale était réservée par elle pour ses héritiers pauvres.

En 1835, l'Abbé Vicardière, chanoine titulaire et très ami de la congrégation, proposa le 13 février à la Mère Saint Louis de Gonzague cette nouvelle fondation.

Monseigneur BERNET, évêque de La Rochelle en 1835 engageait beaucoup la mère supérieure de Chavagnes à souscrire aux offres de Mademoiselle ROMIEUX. Le 21 février 1835, Monsieur l'Abbé Mazières, curé de Forges, renouvela cette proposition dans les mêmes termes. Sous la même date, une lettre de Mademoiselle Romieux sollicitait la fondation d'un établissement dans cette maison.

Les supérieurs généraux de la congrégation trouvant dans cette proposition un grand avantage pour la jeunesse de Puydrouard et un moyen d'y transférer la communauté d'Aigrefeuille dans le cas où les autorités se refuseraient à ce qui leur était demandé, acceptèrent l'offre de Mademoiselle Romieux qui sans délai fit un acte de donation passé entre vifs. L'évêque de La Rochelle expédia cet acte à Paris pour obtenir l'approbation de cette donation par Ordonnance Royale.

On était bien décidé à n'envoyer des religieuses qu'après l'ordonnance

reçue, mais il fallait quitter Aigrefeuille le 30 juin 1835. Nos sœurs, guidées par les conseils de MM les ecclésiastiques, se rendirent ce jour auprès de la bonne demoiselle Romieux, qui fut ravie de les recevoir. Mgr Soyer, consulté sur cette manière de procéder, ne l'ayant pas trouvée prudente, conseilla à la révérende mère Saint Louis de Gonzague d'écrire à la Mère Saint Ephrem de venir avec ses religieuses à Chavagnes pour y attendre la sanction royale; mais à peine cette bonne mère était-elle arrivée à Chavagnes, qu'une réclamation faite par l'Abbé Mareshal au nom de Mgr l'Évêque de La Rochelle nécessita le prompt retour de la mère St Ephrem auprès de Mlle Romieux. Enfin, l'ordonnance royale en date du 21 octobre 1835 vint assurer la solidité de cet établissement.

Mademoiselle Romieux s'était réservé le droit de finir ses jours dans la communauté des sœurs établies à Puydrouard, lui abandonnant à cette fin tous ses revenus. Elle y mourut le 14 octobre 1846. Dans le cours de cette année, la mère St Ephrem fit construire une chapelle dont les frais se montèrent à 5087,35 F. (de l'époque). Le bâtiment de cette chapelle désaffectée existe encore de nos jours. (voir Photo de 1911) Elle fit agrandir la maison par la construction de deux classes et d'un dortoir dont les frais se montèrent à 3.660,20 F. Pour subvenir à ces dépenses, on amortit une rente de 160 F. La maison prospérait.

En 1880, le passif est assez élevé, vu les achats et constructions que l'on s'était cru obligé de faire (45 à 50.000 F.). En 1882, Puydrouard n'a plus d'école communale et on se trouve bien de ce revirement. Le passif n'est plus que de 10.000 F. avec une très bonne administration et une maison en bon état. L'année suivante, Mère Saint Fulgence visite les lieux avec satisfaction. Cinq ans plus tard, sœur Anna-Maria est nommée directrice de la maison et remplace mère Marie-Aurèle dont la santé l'oblige à rejoindre Chavagnes. La mère Dydime assure l'intérim en 1888-89 tandis que mère Anna-Maria devient supérieure de la congrégation. En 1890, le petit nombre des élèves ne permettant plus à l'établissement de fonctionner et sans espoir de le voir remonter, les supérieures se décident à le fermer et nos sœurs le quittent définitivement le 30 juin, après avoir conduit à Surgères leurs douze pensionnaires.

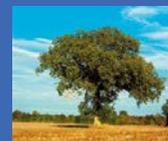
Le champ de la Merluzine est vendu 7.500 F. ; le reste des immeubles 1.900 F. ; un décret du 29 juillet 1892 autorise ces ventes à la condition que le produit en sera placé en rente 3 % sur l'Etat au nom de la congrégation. Ce décret précisait que la vente de l'établissement de Puydrouard et ses dépendances devait être faite de gré à gré aux sieurs Boutet, Braud, Charbonnaud, Lelarge et Cie .



(Pour les plus curieux d'entre vous, on peut trouver sur internet quelques pages intéressantes sur cette histoire.)



Le Forgien



INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture de votre mairie :

| | Matin | Après-midi |
|----------|--------|------------|
| Lundi | 9h/12h | 14h/18h |
| Mardi | 9h/12h | Fermé |
| Mercredi | Fermé | 14h/19h |
| Jeudi | 9h/12h | Fermé |
| Vendredi | 9h/12h | 14h/17h30 |

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet :

www.mairie-forges.fr

ou en mairie.

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05.46.35.52.70

☎ 05.46.35.56.42

mairie.forges@orange.fr

www.mairie-forges.fr



SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservations à la mairie
La gestion est assurée
par Stéphanie Bret



Agence Postale
Communale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h – 17h

Mardi, mercredi, jeudi,

samedi : 9h – 12h

Vendredi : 14h30 – 17h30

Renseignements

05 46 35 52 69

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, péri-scolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudi matin et sur rendez-vous.

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU PAYS D'AUNIS

Permanence les mardis
(au lieu du jeudi) de 9 h à 12h.
au service social d'Aigrefeuille,
8, avenue des Marronniers.

Prendre impérativement rendez-vous au
secrétariat au **05 46 35 53 37**

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie :

Christine

sauf vendredi et mercredi après 17 heures

☛ état-civil, recensement militaire, élections,
carte d'identité, passeport, sortie territoire :

Catherine

sauf lundi

☛ urbanisme, voirie, assainissement

05.46.35.45.55 **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** bibli.forges@laposte.net

RAPPEL DES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE A TOUS LES PUBLICS

Mercredi et vendredi de 16 à 19 heures - Samedi de 10 à 12 heures

ACCUEIL :

- des deux classes de maternelle une fois par mois, le vendredi de 9h30 à 10h30

- Des classes primaires, une fois par mois, le mardi de 15h30 à 16h30 dans le cadre des T.A.P.

Voici quelques derniers achats recommandés par les bénévoles :

"LIBERTANGO" - Frédérique DEGHELT

"LE COMA DES MORTELS" - Maxime CHATTAM

"TROIS JOURS ET UNE VIE" - Pierre LEMAITRE

"L'OMBRE DE NOS NUITS" - Gaëlle JOSSE

"DANS LES PRAIRIES ETOILEES" - Marie-Sabine ROGER

"LE DOMPTEUR DE LIONS" - Camilla LACKBERG

"A LA TABLE DES HOMMES" - Sylvie G

"L'HOMME DE MARMARA" - Olivier BASS

"LES DISPARUS DU PHARE" - Peter MAY

"LE TEMPS EST ASSASSIN" - Michel BUSSI

ET BEAUCOUP D'AUTRES À VOTRE DISPOSITION A LA BIBLIOTHÈQUE - Bonne lecture.

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.

